
MUNICIPALITE

REPOSE ORALE

A l'interpellation de Madame la Conseillère communale Geneviève Bonzon relative à la mise en place de "boîtes d'échange entre voisins" à différents endroits de la ville

Renens, le 10 avril 2013/AP/cs

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du Conseil communal du 19 janvier 2013, Madame la Conseillère communale Geneviève Bonzon a déposé une interpellation relative à la mise à disposition de boîtes d'échange entre voisins.

A cette question, la Municipalité répond comme suit :

Après en avoir discuté avec l'interpellatrice, la Direction Bâtiments et Environnement propose de reprendre l'idée originale de boîtes d'échange entre voisins qui consiste à mettre à disposition des objets qui n'ont plus d'utilité pour certains, mais pouvant encore servir pour d'autres.

Cependant, en lieu et place d'utiliser d'anciennes caissettes à journaux dans les rues de la ville qui peuvent vite se transformer en poubelles de ville, l'idée est de mettre à disposition des usagers des déchèteries mobiles de quartiers, une boîte d'échange qui telle une ressourcerie serait présente lors des 60 dates des déchèteries mobiles, sous la surveillance d'un recycleur professionnel.

Cette solution ayant séduit Madame la Conseillère communale Geneviève Bonzon, la Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de celle-ci, déposée lors de la séance du Conseil communal du 19 janvier 2013, relative aux boîtes d'échange entre voisins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire municipal :

Marianne Huguenin

Jean-Daniel Leyvraz